

AFFICHE LE : 05/10/2018	A RETIRER DE L’AFFICHAGE LE : 06/12/2018
Fait à BAR-LE-DUC, le 05/10/2018 Le Directeur Général des Services, Bertrand ACHARD.	

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1 OCTOBRE 2018

1. CIAS - ELECTION DE REPRESENTANTS

2018_10_01_1

Par délibération du Conseil Communautaire le 6 juillet 2017, Monsieur Roland CORRIER, Conseiller Municipal de Bar-le-Duc, avait été installé en qualité de Représentant du Conseil Communautaire au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

Le 13 juillet dernier, il a fait part de sa démission en tant que Conseiller Municipal de Bar-le-Duc et de Conseiller Communautaire, entraînant ainsi sa démission au sein du Conseil d'Administration du CIAS.

L'article R. 123-29 du Code de l'Action Sociale et des Familles prévoit ce qui suit :

« L'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale élit ses représentants au conseil d'administration du centre intercommunal d'action sociale au scrutin majoritaire à deux tours. Il détermine au préalable si le scrutin est uninominal ou de liste.

Le scrutin est secret.

En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

En cas de vacance d'un siège, pour quelque cause que ce soit, il est procédé à une nouvelle élection dans un délai de deux mois à compter de la vacance du siège. »

Dans la mesure où seule une liste de 16 noms avait été déposée en 2017, il convient de procéder au renouvellement de l'ensemble des administrateurs.

En conséquence, le Conseil Communautaire, sur avis conforme des commissions compétentes, à l'unanimité, décide de :

Par 48 voix pour

1 abstention :

Mme SIMON

⑩ Procéder à un scrutin de liste,

Le scrutin à bulletin secret étant requis, il convient de désigner deux scrutateurs ; sont désignés :

⑩ Mme Fatima EL HAOUTI

⑩ M. Jacky Paul

Le scrutin pour cette élection est ouvert.

Est candidate :

Liste:

⑩ Gérard ABBAS

⑩ Marie-France BERTRAND

⑩ Colette BOIDIN

⑩ Jean-Marie BOUCHON

⑩ Danielle BOUVIER

⑩ Diana ANDRE

⑩ Chantal DILLMANN

- ⑩ Jean-Jacques DUFFOURC
- ⑩ Loup KNAVIE
- ⑩ Nadine GOSSET-PFISTER
- ⑩ Jean-Michel GUYOT
- ⑩ Atissar HIBOUR
- ⑩ Michel VIARD
- ⑩ Jacky PAUL
- ⑩ Marie-Hélène SIMON
- ⑩ Bénédicte VIARD

Chaque Conseiller Municipal ayant remis son bulletin de vote, il est procédé au dépouillement :

Nombre d'inscrits : 62
Nombre de votants :49
Nombre de bulletins :49
Nombre de bulletins blancs ou nuls :4
Suffrages exprimés :45

A obtenu :

- ⑩ Liste: 45 voix – Elue

La liste ci-dessus ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est élue pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Tous ces documents sont consultables aux jours et heures d'ouvertures des services communautaires.